

Onduleurs ABB :

Déclaration du fabricant Onduleurs réglés

« VFR-2014 » en usine (50,6Hz)

ABB déclare par la présente que les onduleurs dont les numéros de série sont **supérieurs** à ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous satisfont aux exigences des normes DIN VDE0126-1-1/A1 avec réglage VFR 2014 (déconnexion à 50,6Hz) dès lors qu'ils sont configurés pour la France¹.

Puisque le réglage VFR2014 a été effectué en usine avant l'expédition de ces unités, l'installateur peut directement imprimer et remplir le [Certificat de Conformité](#) sans avoir à suivre la procédure de réglage manuel. Seuls les onduleurs dont les numéros de série sont *inférieurs* à ceux mentionnés ci-dessous doivent être paramétrés manuellement, au plus tard lors de la mise en service, en suivant la « [Procédure Réglage VFR-2013/2014](#) ».

Onduleurs monophasés -TL		Onduleurs triphasés -TL		Onduleurs isolés -I	
Modèle	Condition	Modèle	Condition	Modèle	Condition
PVI-3.0-TL PVI-3.6-TL PVI-4.2-TL	SN > 1412239143	TRIO-5.8-TL TRIO-7.5-TL TRIO-8.5-TL	SN > 1407969186	UNO-2.0-I UNO-2.5-I	SN > 1407965221
PVI-5000-TL PVI-6000-TL	SN > 1412234826	TRIO-20.0-TL TRIO-27.6-TL	SN > 1423689873	PVI-3.8-I PVI-4.6-I	<i>réglage manuel nécessaire</i>
		PVI-6.0-TL PVI-8.0-TL PVI-10.0-TL PVI-12.5-TL	SN > 1416418554	PVI-10.0-I PVI-12.0-I	<i>réglage manuel nécessaire</i>
		PRO-33.0-TL	<i>tous les onduleurs sont pré-réglés</i>	MICRO-0.25-I MICRO-0.3-I	<i>réglage manuel nécessaire</i>

Remarques : Les 4 premiers chiffres du numéro de série SN font référence à l'année et à la semaine de fabrication (ex : « 1413 » indique que l'onduleur a été produit au cours de la semaine 13 de l'année 2014). Pour remplir les fiches de collecte, vous aurez besoin des [certificats VDE 0126-1-1\A1](#) et des [certificats CE](#).

ABB Bry sur Marne, le 4 Juillet 2014

Joseph Maingard
Directeur des Vente



¹ Se référer aux manuels d'installation [ici](#) pour le réglage France (ex : roues codeuses "O-D" sur TRIO)